

**COMPTE-RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes "Norge et Tille"**  
**Séance du 5 juillet 2021**

Département de la Côte d'Or

Date de convocation  
29 juin 2021

Date d'affichage  
29 juin 2021

Nombre de Conseillers  
En exercice: 14

Présents : 14  
Absents : 1  
Pouvoirs : 0  
Votants : 13

L'an deux mil vingt et un, le lundi 5 juillet à 18 h 30 le Bureau de la Communauté de Communes "Norge et Tille" s'est réuni au siège de la Communauté de Commune – 47 route de Norges – 21490 BRETIGNY, sous la présidence de Ludovic ROCHETTE, Président.

**Etaient présents :**

Patrick MORELIERE – Patrick CERDAN représentant Patricia GOURMAND - Philippe MEUNIER – Didier MAINGAULT – Ludovic ROCHETTE – Frédéric IMBERT – Martine DEMAURE - Patrice DEMAISON – Denis MAILLER – Jacques MEDEAU - Claude GUICHET - Nadine MUTIN- Michel LENOIR – Vincent DELATTE.

**Invité :**

**Excusés :** Patricia GOURMAND - Pierre JOBARD

Le président ouvre la séance du Bureau Communautaire.

**AIDES FINANCIERES DANS LE CADRE DU FONDS REGIONAL TERRITORIAL (FRT) (délibération n°5)**

*Vu la délibération 2020-69 du 30 novembre 2020 donnant délégation au bureau communautaire pour l'attribution des aides proposées par le comité de validation FRT*

Suite à la transmission aux membres du bureau communautaire, du dossier étudié par le comité de validation FRT qui s'est tenu le 18 juin, le président rappelle le dossier étudié et le principe du règlement mis en place.

Le Bureau, à l'UNANIMITE :

- **DECIDE**, de retenir la proposition d'aides financières à l'entreprise STORE FILMS 21, située à Norges-la-Ville, à hauteur de 2 823,00 € pour soutenir ses besoins en fonctionnement et 1 440,00 € pour soutenir ses besoins en investissement.
- **AUTORISE**, le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier
- **DIT** que les aides seront inscrites du BP 2021

**AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR**

Différents points sont évoqués mais ne faisant pas l'objet d'une délibération des membres du bureau communautaire.

**Fin de la séance à 20h10**

Le président, Ludovic ROCHETTE

